



CRAN - CARREFOUR DE REFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR

Observatoire du Racisme anti-Noir en Suisse

Case postale 251 CH-3000 Berne 7

Tel.: +41 32 3220605 / Fax: +41 32 3222637

CRAN02@BLUEWIN.CH

WWW.CRAN.CH/

MEMOIRE ET DROITS HUMAINS

Colloque organisé par Action de Carême, 24 Novembre 2006, Genève Palais des Nations, Suisse

LE PASSE DANS LE PRESENT ET LE FUTUR

ALLOCUTION DU CRAN SUISSE

1- SALUTATIONS du CRAN SUISSE

Mesdames, Messieurs, Chers Amis de l'Action de Carême

Permettez –moi de vous transmettre les salutations du *Carrefour de Réflexion et d'Action contre le Racisme anti-Noir*, le CRAN-Suisse.

Le CRAN adresse ses félicitations à Action de Carême pour l'organisation et le choix du thème de ce Colloque. Car n'est-ce pas un DROIT que le DROIT à l'histoire et la reconnaissance des crimes commis et leur réparation?

Le racisme présent est une conséquence directe de la méconnaissance de notre histoire, de notre mémoire et de l'impunité des criminels. Le mal doit être traité à la racine.

AVANT de POURSUIVRE JE DOIS PRECISER CECI AFIN D'EVITER TOUTE CONFUSION.

À part la coïncidence des noms le CRAN Suisse dont il est question ici a été fondé en Mars 2002 à Berne (Suisse) et n'a rien avoir avec le CRAN France fondé, en 2005. Ce sont deux organisations totalement différentes.

Avant de vous faire part des réflexions du CRAN sur le thème de cette rencontre, j'aimerais d'abord commencer par vous présenter le CRAN Suisse, ensuite je vais faire l'état des lieux sur le racisme anti-Noir en Suisse et je terminerai par quelques réflexions et orientations concernant certaines de nos futures activités.

2- PRESENTATION DU CRAN SUISSE

Je me présente moi-même très brièvement. Mon nom est ... je suis co-fondateur et l'un des 2 Vice-présidents du CRAN.

A- ORGANISATION ET MOYENS FINANCIERS

- Le *Carrefour de Réflexion et d'Actions contre le Racisme anti-Noir* - CRAN a été créé le 23 mars 2002 à Berne, par un groupe d'Africains et Suisses.
- Le CRAN est avant tout un **Observatoire du Racisme anti-Noir en Suisse**. C'est une organisation autonome, sans but lucratif, laïque et apolitique, à la pointe de la lutte pour le RESPECT de la dignité de tous quelque soient leur couleur de peau ou leur origine.
- - Le CRAN est dirigé par un **Conseil de Gestion (CG)** composé de 7 membres dont une Présidente, deux Vice-présidents (un par région linguistique : Suisse alémanique et Suisse romande), un Secrétaire général (GT qui est ici dans la salle), un Trésorier et deux Délégués auprès des Vice-présidents.
 - Le CG est l'organe exécutif et a un pouvoir décisionnel. Les décisions du CG sont prises à la majorité de tous les Membres. Souvent, c'est le consensus qui prévaut.
- **Moyens financiers** : les seuls moyens financiers dont dispose le CRAN proviennent des cotisations de ses membres (env. 350 membres). Parfois, le (Service de lutte contre le racisme



(SLR), qui gère un fonds fédéral à cet effet, arrive à accepter de financer partiellement certains de nos projets.

Tous ceux qui travaillent au CRAN sont des bénévoles. La défense de la dignité humaine n'a pas de prix..

B- POURQUOI le CRAN ?

- L'un des résultats les plus probants de la *Conférence mondiale sur le racisme*, qui s'était tenue à Durban (Afrique du Sud) en 2001, est bien la reconnaissance de la spécificité du racisme anti-Noir, bien que cette spécificité n'ait pas été formalisée explicitement.
- Le CRAN, *Observatoire du racisme anti-Noir en Suisse*, a été créé pour mettre en évidence, sur le terrain, cette spécificité du racisme anti-Noir qui était jusqu'alors noyé dans le terme générique de « racisme ».

Ce racisme spécifique trouve son explication dans une méconnaissance profonde de l'histoire des Noirs, et en particulier du crime contre l'humanité que constitue l'esclavage, la traite négrière transatlantique et la colonisation.

Longtemps minimisé ou occulté, le racisme anti-Noir exige des actions et une réflexion propres à sa spécificité et requiert une mobilisation institutionnalisée.

- En Suisse, les Suisses Noirs et Étrangers Noirs vivent dans un climat d'intolérance délétère. L'allocution de sympathie prononcée lors de la séance d'ouverture de la 1^{ère} *Conférence Européenne sur le Racisme anti-Noir*, par Mme Boël Sambuc, la vice-présidente de la Commission Fédérale contre le Racisme (CFR), le résume assez bien : *«La Suisse connaît aussi un racisme spécifique contre les Noirs. La CFR a été une des premières à dénoncer cette réalité, il y a sept ou huit ans, alertée par les associations Noires, dont le futur CRAN. Divers rapports internationaux, de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe, et du Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), en particulier, ont confirmé ce tableau indigne de notre pays. Le constat est sévère. Vexations dans la vie de tous les jours, agressions physiques – discriminations à l'emploi, au logement – ainsi que le problème lancinant des contrôles policiers et des dérapages fréquents dans toute la Suisse. Parmi les causes déterminantes, il y a le discours politique ouvertement raciste de certains partis politiques, fondé sur la criminalisation des personnes Noires de ce pays et sur leur dévalorisation systématique»*
- Toujours au sujet du racisme anti-Noir en Suisse, Monsieur Pascal Couchepin, Conseiller fédéral (ou ministre national), dit ceci dans une lettre-réponse adressée au CRAN le 23.10.2003, je cite : *« Le principe de non discrimination est évidemment essentiel pour garantir la cohésion sociale. A contrario, le racisme nie les valeurs fondamentales démocratiques. C'est pourquoi, il est de notre devoir de prendre ce phénomène très au sérieux et de le combattre aussi bien au niveau préventif que sur le plan de la répression»*.
- **Au delà de ces constats, la réalité sur le terrain est préoccupante et violente**, nous observons une recrudescence des agressions racistes, une humiliation et marginalisation des Suisses Noirs et Étrangers Noirs qui ont dépassé le point de ce qui est humainement tolérable. Tant les méthodes utilisées par les polices du pays en particulier à l'encontre des Noirs rappellent étrangement les pratiques dignes du temps de l'apartheid, où les forces de l'ordre étaient utilisées uniquement contre les Noirs, pour les criminaliser et les humilier tous.
Des violences quotidiennes gratuites à l'encontre des Noirs qui perdurent et qui ne semblent apparemment préoccuper personne. La souffrance des victimes n'a pas droit de cité.



C'est pourquoi il fallait une organisation des victimes de ce type de racisme et soutenue par tous ceux qui sont acquis à cette démarche, pour dénoncer les violations de leurs droits fondamentaux, témoigner de leurs souffrances, réfléchir et agir ensemble contre ce fléau. C'est la raison d'être du CRAN Suisse.

C- PRINCIPALES ACTIVITES DU CRAN ?

Le CRAN Suisse fait un travail de terrain, de proximité et de réflexion qui peut se décliner de la manière suivante :

- **Prévention** : informer les communautés Noires et la population suisse et les mobiliser à réfléchir et à agir ensemble pour l'éradication du racisme anti-Noir de manière durable et effective.
- **Sensibilisation et Education** : organiser des séminaires, des soirées débats et conférences
- **Soutien, Conseils et Défense** des victimes des agressions racistes : les représenter devant les autorités,
- **Monitoring** : Documentation de la mémoire présente, grâce à un Rapport sur l'Actualité du racisme anti-Noir en Suisse, édité et publié par l'Observatoire du CRAN Suisse et dont voici un exemplaire. Ce Rapport où sont répertoriées la plupart des agressions racistes anti-Noir constitue un moyen d'information et de sensibilisation très important.
- **Recherche**, à travers notamment l'Etude sur le racisme anti-Noir en Suisse réalisée par Mme C. Fröhlicher et publiée par la Commission fédérale contre le racisme/CFR en 2004,

3- ETAT DES LIEUX DU RACISME ANTI-NOIR EN SUISSE

Pour fixer les esprits je vais prendre comme date de référence la 1^{ère} Conférence Européenne sur le Racisme anti-Noir que le CRAN a organisée au mois de mars 2006 dernier ici à Genève.

⇒ **les actes de cette conférence sont disponibles sur le Siteweb du CRAN (www.cran.ch)**

A- POURQUOI AVOIR ORGANISE CETTE CONFERENCE ?

Il est important de vous rappeler encore ici ce qui avait motivé l'organisation de cette conférence.

La première motivation était pour faire le point sur l'état des lieux du suivi des résolutions de la Conférence de Durban

Pour les autres motivations, je vais vous les présenter sous forme d'interrogations, telles que nous nous les sommes posés au sein du CRAN:

- **Pourquoi** subitement on s'est mis à contrôler uniquement les Noirs dans toutes les gares et dans les lieux publics suisses avec des actions spectaculaires pour les stigmatiser, et les criminaliser?
- **Pourquoi** les contrôles (délict de faciès) dans les trains aux frontières Suisses sont souvent focalisés exclusivement sur la couleur de la peau: seuls les Noirs se trouvant dans ces trains sont souvent contrôlés ?
- **Pourquoi** les passagers Noirs des vols en provenance d'Afrique sont traités comme des criminels à l'aéroport de Zürich?
- **Pourquoi** une telle humiliation et discrimination envers les ressortissants de tout un Continent?
- **Comment expliquer que** des Noirs soient déshabillés en public, en pleine journée dans les rues à Genève (siège des organisations internationales), sans qu'une telle humiliation des êtres humains ne puisse provoquer une grande indignation dans un pays civilisé, pays des droits humains?



Les citoyens Suisses Noirs et Etrangers Noirs vivant en Suisse sont souvent humiliés à cause de la couleur de leur peau, et c'est tout à fait légitime qu'ils luttent dans leur pays afin qu'ils n'aient pas seulement des devoirs et des obligations (celui de servir leur pays, de payer des impôts, des redevances aux services publics radio et TV) mais aussi des droits. Le droit à la dignité humaine, au respect et à la reconnaissance.

Bref, il faudrait que leurs droits fondamentaux soient respectés par ceux qui doivent faire respecter la loi.

- *En Suisse les droits fondamentaux sont garantis par la constitution fédérale. De plus, depuis le 1^{er} janvier 1995 un article (261bis) du code pénal interdit la discrimination et l'atteinte à la dignité humaine. Comment expliquer que malgré l'existence d'une disposition pénale antiraciste, on assiste à une recrudescence des agressions racistes verbales et physiques.*

Alors que dans le même temps nous observons que d'autres dispositions pénales, par exemple, sur l'harcèlement sexuel ou l'ivresse au volant, bénéficient d'un suivi, avec des statistiques officielles à l'appui. Elles sont appliquées avec fermeté.

Bref le plus dramatique et révoltant dans tout cela est la détresse psychologique et le traumatisme des victimes de ces agressions gratuites, et qui sont abandonnés à eux-mêmes, qui ont besoin d'un soutien, d'un peu d'humanité pour ne pas sombrer dans la dépression totale, pour ne pas qu'ils se suicident parce que ne comprenant pas le crime qu'ils ont commis, à part le fait d'être Noir dans le pays des droits humains.

Ce sont toutes ces questions auxquelles nous étions confrontées et l'impuissance du CRAN (jeune organisation) devant l'ampleur du phénomène, le caractère répétitif et généralisé de ces agressions, qui ont contribué à l'appel de cette *1^{ère} Conférence Européenne sur le Racisme anti-Noir* pour mieux analyser et comprendre les motivations de cet acharnement contre cette minorité (0.5% de la population).

Plusieurs Experts (Historiens, Juristes, Politologues, Chercheurs, etc.) de différents pays européens avaient fait le déplacement pour nous faire bénéficier de leur expertise.

Ça c'était la situation avant la *1^{ère} Conférence Européenne sur le Racisme anti-Noir*

B- QUELLE EST LA SITUATION AUJOURD'HUI?

La situation actuelle peut être qualifiée comme **LE PASSE DANS LE PRESENT**. Une situation qui perdure. Elle se caractérise de la manière suivante :

- **L'image dévalorisante du Noir dans les médias semble s'appuyer sur une loi non écrite qui régirait la diffusion et la perpétuation du racisme anti-Noir**

Force est de reconnaître en effet que les médias jouent un rôle déterminant quant à l'orientation des opinions et des comportements envers des groupes minoritaires et les intolérances connexes.

Il a été démontré [1] que l'image dévalorisante du Noir véhiculée dans l'audiovisuel est une composante fondamentale dans la construction du racisme anti-Noir et des manifestations connexes. Ce phénomène de la diffusion de l'image dévalorisante du Noir dans les médias publics entretient le racisme anti-Noir. C'est ce qui ressort des explications et expertises des experts à la *1^{ère} Conférence Européenne sur le Racisme anti-Noir*.



Et c'est dans ce sens qu'il faut comprendre comment et pourquoi cette 1^{ère} Conférence Européenne sur le Racisme anti-Noir organisés par des citoyens Suisses, qui s'est tenue sur le sol suisse, dans un pays avec des moyens d'information dit sophistiqués n'a eu aucun écho dans les médias en général, bien qu'informés de la tenue de cette conférence.

Merci les Experts de nous avoir expliqué le mécanisme et le rôle joué par l'image dévalorisante du Noir qui est véhiculée dans le développement du racisme anti-Noir! Vous nous avez affirmé que, par exemple, l'image de cette conférence est valorisante pour le Noir donc ne sera jamais montrée mais plutôt cachée pour les raisons susmentionnées.

Cela s'est confirmé. Bravo!

Lorsque les minorités s'organisent et prennent la parole pour exprimer les humiliations dont elles sont victimes, il devient alors tabou d'en parler dans les médias. L'on est tellement habitué à parler, à penser et à décider à leur place; bref au mépris des Noirs.

- **Les discours politiques sont devenus soit injurieux** (« les Africains sont paresseux » aurait affirmé M. Christoph Blocher, Conseiller fédéral, chef du département de Justice et Police) **ou ouvertement xénophobes et racistes** quitte à enfreindre les lois de non-discrimination.

Des élus politiques attisent ainsi la haine et le racisme anti-Noir. Certains vont même jusqu'à peindre des slogans racistes (« Neger go home ! ») sur un mur pour stigmatiser les Suisses Noirs et Etrangers Noirs, comme cela s'est fait dans une commune, à Bex.

Les conséquences de ces discours injurieux et racistes sont l'incitation à la haine, le rejet des Noirs et qui se traduisent par des agressions racistes de tout genre.

- **La catégorisation des Etrangers selon leurs origines** introduit une dimension de plus dans la discrimination et l'institutionnalise.

Il est important de souligner ici que le mot Etranger, utilisé à longueur de journée pour désigner et stigmatiser les minorités visibles, en particulier les Noirs, n'a plus du tout la même signification que dans les dictionnaires français.

Comme il serait très malvenu de continuer de stigmatiser ceux qu'on traitait il y a peu de temps encore d'Etrangers (c.à-d. les Italiens, les Espagnols et les Portugais, aujourd'hui tous membres de l'Union Européenne), il fallait dès lors trouver de nouveaux boucs émissaires pour servir d'objet de calomnie, de thème de campagnes des votations et alimenter les débats politiques de certains partis politiques sans éthique politique et vision sociale: la minorité la plus visible, la minorité Noire est dès lors toute désignée pour jouer ce rôle.

C'est ainsi qu'aujourd'hui les Noirs, et surtout les jeunes, sont soumis aux pires humiliations (injures, stigmatisation, contrôles d'identité non courtois, déshabilllements abusifs).

- **Une criminalisation de l'immigration en provenance d'Afrique**

L'immigration est subitement devenue un phénomène nouveau, un moyen pour stigmatiser et humilier les Africains.

Les contrôles de l'immigration africaine donnent lieu à tous les abus et engendrent de nouvelles formes subtiles de racisme anti-Noir institutionnalisés.

C'est dans cet esprit que les lois sur l'asile et sur les Etrangers ont été modifiées et proposés au peuple avec des arguments très xénophobes et mensongers, en oubliant ou en omettant le fait que les immigrés et travailleurs immigrés, avec ou sans-papiers, ont largement contribué et contribuent



aujourd'hui encore de diverses manières à la prospérité et au bien-être de la Suisse. En omettant évidemment de donner des données statistiques fiables et comparatives sur la situation réelle.

- **Voici les 4 vecteurs qui soutiennent et entretiennent le développement du racisme anti-Noir en Suisse**

Il existe un lien direct entre le racisme anti-noir en Suisse et

- 1- la diffusion constante de l'image dévalorisante du Noir véhiculée insidieusement dans les médias et les informations négatives connexes,
- 2- les discours politiques d'incitation à la haine et la création d'affiches génératrices de haine,
- 3- l'amalgame qui consiste à faire passer dans le subconscient de la population que tous les Suisses Noirs et Etrangers Noirs résidant en Suisse sont des vendeurs de drogue (nouveau cliché).
- 4- les contrôles de faciès et les actions spectaculaires connexes de la police qui sont dirigées exclusivement contre les Noirs. La couleur de la peau de l'individu semble être le seul critère de ces contrôles et stigmatisations.

4- LES PRINCIPAUX AXES DE NOS ACTIVITES FUTURES

- Poursuivre le travail de Mémoire présente par une documentation conséquente.
- Continuer d'alerter nos Autorités sur les violations des droits fondamentaux des Suisses Noirs et Etrangers Noirs dans notre pays.
- Continuer à demander l'arrêt des contrôles de faciès basés uniquement sur la couleur de la peau de l'individu, et des critères de contrôles non discriminatoires, et le respect des droits fondamentaux de chaque personne.
- Continuer le travail d'information, de sensibilisation et d'éducation pour faire tomber les barrières discriminatoires érigées
- Réfléchir ensemble à travers des séminaires et ateliers sur comment déconstruire les complexes de supériorité et infériorité qui empêchent l'éradication du racisme anti-Noir et un meilleur vivre ensemble dans le respect des différences culturelles.
- Œuvrer au développement d'une éthique de la responsabilité politique, capable de réaliser le vivre ensemble dans le respect de tous et de nos différences culturelles et des valeurs démocratiques. Nous avons plus que jamais besoin de repères humains et non de discours de haine.
- Travailler sur le plan politique afin d'impulser une volonté politique affichée pour lutter efficacement contre le racisme anti-Noir, et éradiquer ce fléau, est l'enjeu de cette lutte pour le respect des droits fondamentaux et de la dignité de chacun quelque soient sa couleur de peau et ses origines.

Je vous remercie de votre attention.

[1] Juliette Smeralda : « L'utilisation de l'image du Noir dans l'espace médiatique européen »
1ère Conférence Européenne sur le Racisme anti-Noir, 17-18 Mars 2006, Genève